



## **Déclaration intersyndicale au CSAL FS du 23/05/23**

Monsieur le président,

Nous sommes convoqués ce jour pour le premier CSAL formation spécialisée trop tardif de notre point de vue, et ce malgré l'absence de règlement intérieur.

En préambule nous tenons à vous rappeler que nous n'avons pas tourné la page de la lutte historique menée depuis janvier pour refuser la contre-réforme des retraites. Ce hold-up imposé autoritairement face à une mobilisation inédite reste illégitime tant il fera reculer les droits des salariés.

A la DGFIP un changement de méthode est nécessaire et urgent. Les annonces médiatiques comme récemment sur le contrôle fiscal se multiplient sans prise en compte des réalités des services.

Quant à l'accueil du public, la campagne de dépôt des déclarations montre s'il en était besoin que les usagers, perdus face à GMBI en particulier, ont besoin d'une présence humaine effective.

Pour l'instance du jour, vous souhaitez qu'elle se déroule sur une 1/2 journée avec un ordre du jour conséquent :

- mise en place de la nouvelle instance
- présentation du DUERP et du PAP
- fiches de signalement et registre RSST
- bilan des formations 2022 et plan de formation 2023
- présentation du budget 2022 et budget 2023

Non seulement cette instance s'inscrit dans un nouveau cadre passant des CHS-CT aux FS, mais également avec une nouvelle équipe directionnelle et de nouveaux représentants des personnels.

Dans ce contexte de nouveauté, là où auparavant un GT "paritaire" dédié à l'analyse EXHAUSTIVE du DUERP afin d'élaborer le PAP était inscrit sur une longue demie journée a minima, deux heures ont été consacrées cette année à la présentation d'un

DUERP déjà édulcoré et d'un PAP minimaliste sans aucune proposition d'action budgétaire, le tout décidé par la seule assistance de prévention dont les multiples tâches ne lui permettent pas d'y consacrer les temps nécessaires. Cette vision minimaliste du DUERP/PAP ne reflète pas les préoccupations des agents, pourtant nombreux à répondre à l'exercice du DUERP, et en attente de réponses adaptées.

Qui plus est, là où les agents avaient coté le risque selon leur ressenti, toutes les cotations ont fait l'objet d'une baisse d'évaluation du risque sur la seule décision de l'assistante de prévention.

Le groupe de travail proposé et tenu le 11 Mai n'a pas permis de suffisamment éclairer et dégrossir les sujets du fait de documents manquants et difficilement exploitables en particulier pour le DUERP et le PAP qui en découle.

En conséquence , nous demandons le report de l'examen des points suivants :

- présentation du DUERP et PAP
- présentation du budget 2023, point pour lequel nous n'avons reçu aucun document.

Les représentants des personnels réclament l'arrêt des suppressions d'emploi, l'embauche urgente de personnels et la prise en compte des situations toujours plus souffrantes des agents.

Nous suggérons une reconvoction d'une nouvelle séance sur ces sujets, précédée d'un groupe de travail avec véritable analyse du DUERP par les OS et la Direction en vue de l'élaboration commune d'un PAP comme les années précédentes.